

Un évêque syrien du V^e siècle, Rabulas, évêque d'Édesse, † 435

Marie-Joseph Lagrange des frères Prêcheurs

In *La Science catholique*, 15 septembre 1888
In *Mélanges d'histoire religieuse*, Gabalda, Paris 1915.

Rabulas n'est point inconnu à ceux qui s'occupent de l'histoire de l'Église ; on savait quelque chose de son rôle au concile d'Éphèse, on ne connaissait pas les détails de son histoire. La vie de ce grand évêque, si célèbre de son temps, que saint Cyrille proclamait « la colonne et le fondement de la foi en Orient », a été racontée avec une vive sympathie, par un contemporain, clerc sans doute de l'Église d'Édesse, qui avait appris de la bouche même de Rabulas ce qu'il n'avait pu voir de ses yeux. Son admiration s'augmente peut-être des appréhensions que faisaient naître dans une partie du clergé les tendances nestoriennes d'Ibas¹ ; on ne peut néanmoins suspecter sa sincérité, ni sa véracité, dans le tableau qu'il trace de la métropole d'Édesse², au V^e siècle. Cette narration était demeurée ignorée jusqu'à l'importante publication d'Overbeck³.

Elle n'a pas été traduite en français et devrait l'être, car il y a un véritable attrait à se trouver chez soi dans un milieu si éloigné par le temps et l'espace. Quelques usages différents des nôtres, l'esprit est le même. L'Église d'Édesse, la première peut-être des églises fondées parmi les gentils, si fière de l'apostolat de saint Thomas et du disciple Addée, joint son témoignage à celui des Pères grecs et latins sur nombre de points importants du dogme et de la discipline. M. Bickell⁴ a déjà indiqué ces points : le saint sacrifice de la Messe, la transsubstantiation, la vénération

¹ [Ibas, évêque de Nisibe (aujourd'hui Nusaybin en Turquie) de 435 à 457.]

² [aujourd'hui Urfa, en Turquie]

³ [Franz Overbeck (1837-1905), allemand, professeur de théologie protestante et historien de l'Église.]

⁴ [Gustav Bickell (1838-1906), exégète catholique, orientaliste allemand.]



des saints et de leurs reliques, le Purgatoire, la canonicité des livres deutéro-canoniques (Baruch), le mérite du jeûne et des vœux de religion, l'obligation des clercs au célibat, l'indissolubilité du mariage, la sainteté parfaite de Marie, auxquels nous pourrions ajouter la nécessité de la grâce intérieure, non seulement pour éclairer l'intelligence, mais aussi pour fortifier la volonté. Nous ne parlons pas ici du dogme de la maternité divine et de l'unité de personne en Jésus-Christ que Rabulas défendit avec tant d'énergie. Si toute équivoque sur son rôle au concile d'Éphèse n'est pas dissipée, on verra du moins que son opinion dogmatique n'a jamais varié depuis le début de la controverse.

C'est surtout d'après les sources citées en note, que nous écrivons cette notice sur la vie et les œuvres de Rabulas en suivant ordinairement le biographe contemporain⁵.

⁵ Voir la liste des documents concernant Rabulas, publiée par Overbeck en caractères *estranghelo*, avec la ponctuation très imparfaite dont parle Noeldeke, p. 6 de sa *Syrische grammtik* :

Rabulæ : Vita, Canones, Monita ad cænobitas, Præcepta et monita ad Sacerdotes et Regulares, Epistola ad Andream Samosatenum, Epistola Andree ad Rabulam, Pars epistolæ ad Cyrillum, Epistola Cyrilli ad Rabulam, Ex epistola ad Gamalinum, Ex eadem Epistola, Homilia quam Rabulas habuit in Ecclesia Constantinopolitana, Supplicationes ordinis primi (p. 159-250), *Rabulæ supplicationes ordinis quarti, – ordinis septimi* (p. 362-379).

Quelques-uns de ces poésies semblent être de simples traductions des ménées grecques.

I.

Rabulas (Rabboulah), devenu évêque d'Édesse, racontait lui-même comment il s'était converti.

Son père était païen et prêtre des idoles : « ce fut par ses mains que l'impie Julien se sacrifia lui-même aux démons quand il vint combattre les Perses ». Sa mère était chrétienne. L'Église tolérait alors ces mariages mal assortis (*impares*), dans l'espérance d'une conversion. La mère de Rabulas, véritable Monique, fit de constants efforts pour amener son mari à la foi de Jésus-Christ ; tandis que le prêtre païen, moins indifférent que Patritius, essayait de son côté de la gagner aux idoles. Ils convinrent à la fin de se laisser libres. Vaincue comme épouse, la fidèle chrétienne reporta ses espérances sur son fils et obtint qu'on lui donnât une nourrice chrétienne, détail qui ferait sourire si on ne savait combien les premières impressions sont profondes. Saint Augustin ne nous dit-il pas qu'il n'oublia jamais le nom de Jésus-Christ, parce qu'il l'avait appris sur les bras de sa mère ?

Cependant Rabulas élevé « dans la science des Grecs » comme les jeunes gens distingués de Kennesrin (nid d'aigles), la Chalcis des Grecs, suivait la religion de son père. L'influence de sa mère fut encore assez forte pour lui faire épouser une chrétienne ; les deux femmes joignirent leurs efforts : tout était inutile. Rabulas occupait un rang élevé dans l'administration impériale ; le biographe de saint Alexandre l'Acémète dit qu'il était préfet. Sous Théodose, si zélé pour l'unité catholique, ce n'était point une raison de demeurer dans le paganisme.

Rabulas ne s'y attardait pas non plus par ignorance ou attache à d'antiques superstitions comme les habitants des campagnes. Il semble, à lire son biographe, qu'il était retenu, comme tant d'autres grands personnages de ce temps, par le secret orgueil qui empêchait un homme d'un rang si distingué de s'avouer vaincu, et par le charme des souvenirs littéraires du paganisme. Il paraît certain, du moins, que son esprit fut convaincu longtemps avant qu'il eût le courage de faire la démarche décisive. Cette conversion fut l'œuvre de la grâce. Rabulas se rendit parce qu'il vit des miracles. Dans le monastère du bienheureux Abraham, à l'extrémité de ses domaines, un paralytique recouvra la santé sous ses yeux.

Le Dr Bickell, qui a si bien mérité des lettres syriennes, et dont nous suivons la traduction, sauf en quelques points de détail, a publié, en 1874 : *Ausgewahlte Schriften der syrischen Kirchenvaeter Aphraates, Rabulas und Isaak v. Ninive, zum ersten Male aus dem syrischen uebersetzt*, von D^r Gustav Bickell, Kempten.

« À la vue de ce prodige, le B. Rabulas est saisi d'étonnement. Il se disait à lui-même, comme il nous le raconta plus tard : Tu crains le déshonneur en reniant les dieux infâmes des Grecs pour confesser un Dieu crucifié ! Vois pourtant ce qu'a opéré en toi la mémoire de sa croix, quand cette femme a été guérie : prends donc courage ! » Quand la crise religieuse est toute morale, une mère, et une mère qui prie, sent mieux qu'un controversiste le progrès de la grâce : « sa mère s'aperçut qu'il avait changé de couleur ». Non moins modeste que la mère d'Augustin, cette humble chrétienne, dont nous voudrions savoir le nom, s'efface devant l'évêque. Son rôle se borne à conduire son fils à celui qui doit achever ce qu'elle a si bien commencé : « Joyeuse et prompte, elle se rend auprès du B. Eusèbe, évêque de sa ville, pour lui apprendre ce qui se passait dans l'âme de son fils. Il se réjouit à son tour, appelle Rabulas et lui interprète plusieurs passages des Écritures sur le Christ. »

C'était alors l'argument préféré : le triomphe de Jésus-Christ sur l'idolâtrie, si clairement annoncé par les prophètes, frappait tous les regards. Rabulas ne se rendait pas : il avait besoin moins de lumière que de force. Eusèbe, mettant sur son propre compte cet insuccès, conduit Rabulas « à l'illustre Acace, évêque de Halab, car ils étaient frères dans le Christ et avaient été instruits ensemble dans l'enceinte d'un monastère ». Acace, évêque de Halab, la Berée des Grecs, l'Alep d'aujourd'hui, était sans doute déjà célèbre pour cette dextérité qui devait le faire choisir, à l'âge de cent dix ans, pour être le médiateur entre saint Cyrille et Jean d'Antioche. Il semble, en effet, avoir compris tout d'abord que Rabulas ne reculait que devant l'humble aveu de son erreur. Après un charitable accueil : « Mon fils, dit-il à Rabulas, vous ne pouvez comprendre la force de la vérité et lui rendre hommage, si vous ne reconnaissez d'abord que votre croyance est erronée.

Rabulas répondit : « Comment puis-je savoir que j'adhère à l'erreur si la vérité elle-même par sa lumière ne m'apprend à distinguer entre le vrai et le faux ?

Acace réplique fortement : Pour connaître la vérité, il vous faut voir que jusqu'à présent vous ne l'avez pas connue.

Rabulas : Savoir que je ne connais pas la vérité, ce n'est pas connaître la vérité ; c'est seulement être convaincu que je suis dans l'erreur : et c'est la vérité que je veux connaître.

Acace : Croyez que Notre-Seigneur Jésus est fils de Dieu et la vérité saura bien vous attirer.

Rabulas : Et qui me persuade que le Christ est bien cette vérité que je dois reconnaître ?

Eusèbe intervint : La vérité elle-même se fera connaître à vous si vous vous débarrassez de votre science et si vous reconnaissez la nécessité de la sienne.

Rabulas : Mais comment puis-je oublier ces choses dont le souvenir se présente à moi malgré moi ?

Eusèbe : Quand vous ferez demeurer dans votre âme le souvenir constant de Jésus, à sa vue les malins qui vous font la guerre fuiront loin de vous comme se dissipent les ténèbres aux rayons de la lumière⁶. »

L'entretien se prolongea. En vérité, de pareilles conversions n'étaient point faites à la légère. D'ailleurs, les évêques comprirent que la controverse était inutile.

Rabulas était plus éclairé qu'il ne voulait l'avouer : on peut avoir assez de lumière pour voir qu'une religion est fausse, sans cependant connaître la véritable. On eut recours à la prière. « Rabulas fit vœu d'aller prier à l'église des glorieux martyrs Cosme et Damien. Comme il était dans le temple, il vit un homme pour aveugle recevoir la vue, et admira la vertu de la Croix. Mais il s'étonna plus encore du prodige que Dieu opéra dans sa propre personne, car le Seigneur ouvrit ses lèvres, et il rendit une louange nouvelle, louange à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. » L'œuvre de la grâce avait été longue : son triomphe fut éclatant. Comme tant d'autres grands convertis de ce temps, il se tourne aussitôt vers l'état monastique : cependant il veut voir Jérusalem et être baptisé comme le Christ, dans le Jourdain (vers l'an 400).

Il fut donc l'un des pèlerins qu'un mouvement général de la piété chrétienne poussait en Terre sainte. Il a pu rencontrer à Jérusalem Rubin et Mélanie, saint Jérôme et sainte Paule près de la grotte de Bethléem. Nous savons seulement qu'il a pleuré au Golgotha et qu'après avoir visité les saints Lieux, « il descendit vers le Jourdain, se présenta aux prêtres et répéta devant eux sa confession de foi : ils lui firent l'onction et le baptisèrent. Or, aussitôt qu'il remonta de l'eau, le vêtement qui, suivant la coutume des époux spirituels du Christ, ceignait son corps, parut ruisselant de tous côtés du remède unique, du sang du Christ, en forme de croix et tous ceux qui étaient là virent ce grand prodige » également attesté par le biographe de

⁶ La vie de saint Alexandre l'Acémète attribuée à cet illustre fondateur de la louange perpétuelle la gloire d'avoir converti Rabulas. Les deux récits peuvent aisément se concilier, sauf pour le lieu du baptême. *Acta Sanctorum*, I, p. 1020-1029.

saint Alexandre. Quand il eut participé aux saints mystères du corps et du sang de Notre-Seigneur, et qu'il eut été initié à chaque mystère divin, il revint à sa ville natale. Vendre ses biens pour en distribuer le prix aux pauvres, affranchir ses esclaves et leur donner un pécule s'ils voulaient rester dans le monde, instruire les autres et les faire entrer dans les monastères, tout cela parut facile à Rabulas ; son biographe ne paraît même pas s'étonner beaucoup de ce miracle de l'ordre moral que le christianisme faisait souvent ; il suit cependant la trace mystique de ces aumônes et remarque qu'elles pénétrèrent jusqu'à Édesse, comme une prophétie par action du lien spirituel qui devait unir cette Église à son évêque : « car le Christ la lui fiançait déjà par le gage des aumônes, les pauvres étant les amis de l'époux ».

Sa mère et sa femme, heureuses de voir leurs prières exaucées, ne voulurent point se laisser devancer par le généreux néophyte ; elles entrèrent dans un cloître, comme lui. Elles crurent même que la vie religieuse offrirait à leurs enfants les sûretés nécessaires à leur éducation et les placèrent en divers monastères.

La vie monastique comprenait sans doute en Syrie les trois degrés dont saint Jérôme⁷ nous parle pour l'Égypte : grands monastères, religieux vivant par groupes de deux ou trois frères, anachorètes du désert. Il nous semble que Rabulas parcourut ces trois carrières, car le mal que dit saint Jérôme du second groupe ne s'applique pas nécessairement à tous les religieux de cette catégorie.

Rabulas vécut d'abord dans le grand monastère du bienheureux Abraham : celui-ci le jugeant assez exercé l'invita à se faire un petit couvent⁸.

« Là il eut pour compagnon son frère et le bienheureux Eusèbe, qu'il fit plus tard évêque de Tella. Leur monastère était comme tous les autres une image de l'Église des Apôtres, car tout ce qu'ils possédaient était en commun. » Rabulas semble avoir eu la direction de ce petit couvent. Il eut souvent l'occasion de montrer sa force d'âme quand le pain, ordinairement fourni par les grands monastères, venait à manquer : et ses vertus brillèrent

⁷ *Tria sunt in Ægypto monachorum genera : cœnobitæ quos in commune viventes possumus appellare – hi bini vel terni, nec multo plures simul habitant, – anachoretæ qui soli habitant per deserta.* Hieronimus. [Il y a en Égypte trois sortes de moines : les cénobites, que l'on appelle dans la langue du pays « sauses » – ce que nous pourrions rendre par vivants en commun – les anachorètes, qui habitent seuls, dans les déserts.] *Ep. 22.*

⁸ M. Bickell n'admet pas cet état intermédiaire : je traduirais volontiers comme lui si le contexte n'indiquait que Rabulas était à la tête de ses compagnons, ce qui ne peut s'entendre du monastère d'Abraham, et que le pain manquait, ce qui marque aussi qu'il s'agit de petits couvents auxquels les grands monastères envoyaient la nourriture.

d'un si grand éclat, même dans cette solitude, que sa réputation naissante le poussa dans le désert. Rabulas « se déroba à l'empressement des hommes en pénétrant plus avant dans le désert comme avait fait le B. Antoine. Il trouva une petite caverne souterraine et à côté un filet d'eau. Là son unique occupation était la prière continuelle, l'office des psaumes et la lecture des Écritures. Ce sont là les véritables règles de tous les monastères bien établis », remarque notre biographe.

Pénétrer dans le désert, c'était en quelque sorte défier le diable à un combat corps à corps. Satan ne se laissa pas braver. « Il faisait ramper autour de lui et au-dessus de lui des reptiles et des scorpions, des basilics et des aspics, et quand tous furent vaincus par le signe de la Croix et que Satan se vit réduit à l'impuissance, il brisa le vase dont Rabulas se servait pour recueillir l'eau qui tombait goutte à goutte. » Trait de basse méchanceté digne de Satan que nous retrouvons dans la vie du vénérable curé d'Ars.

Les anachorètes avaient encore d'autres ennemis, moins redoutables cependant, les Bédouins. Une troupe d'Arabes vint à son tour visiter le serviteur de Dieu : « mais voyant ce mort vivant dans cette grotte vide, ils se contentèrent de lui enlever son pain et sa couverture : ce dont il ne manqua pas de rendre grâce au Seigneur ».

Dieu, qui n'avait pas permis que saint Paul ermite mourût sans que sa vie admirable fût connue des hommes, ne laissa pas Rabulas au désert. Ses moines vinrent le prendre ; il se laissa faire, son zèle l'entraînant à une de ces actions extraordinaires qu'il est peut-être également téméraire d'imiter et de blâmer. Balbek était restée païenne. Rabulas et son ami Eusèbe y pénétrèrent pour briser les idoles ou recevoir la couronne du martyr. « Leur tentative n'eut aucun des résultats qu'ils espéraient ; les païens irrités se saisirent d'eux et les frappèrent jusqu'à ce qu'on les crut morts ; on les jeta ensuite du haut d'un escalier, mais ils se relevèrent vivants, réservés par Dieu pour obtenir à d'autres la couronne. » La mission que Dieu leur réservait était l'épiscopat.

II.

« Diogène, évêque d'Édesse, étant mort, les évêques se réunirent à Antioche avec Acace, évêque d'Alep, auprès du Patriarche Alexandre, afin de choisir celui qu'ils devaient faire asseoir sur le siège d'Édesse. »

Cette élection faite uniquement, à ce qu'il semble, par les évêques de la province, sous la direction du patriarche, se porta sur Rabulas qu'on

arracha à son monastère pour l'amener à Antioche. De grands exemples d'une humilité sincère avaient en quelque sorte fait une loi aux élus de protester de leur indignité ; on n'en persistait pas moins dans le choix qu'on avait fait. Mais ces protestations, devenues banales, étaient assez aisément suspectes : « On disait pour la forme : Je ne puis prendre sur moi l'honneur de la puissance, je n'accepte pas, parce que je ne suis pas digne. Rabulas, au contraire, vraiment spirituel, n'essaya pas de se servir de ces expressions accoutumées. » Il vit dans le choix des évêques la volonté de Dieu : « J'ai obéi à sa parole en quittant un monde mauvais pour le suivre ; je reçois encore son ordre avec foi et rentre au milieu du monde ; je ne désire que sa volonté. »

Reçu avec enthousiasme par Édesse, Rabulas s'appliqua tout d'abord à la sanctification du clergé de son diocèse.

Le luxe tendait à l'envahir : « on avait fabriqué des vases d'argent pour servir aux dix tables des clercs ; il les fit vendre, leur conseillant avec douceur de se servir de vases de terre ». Il voulait vendre même les vases d'or et d'argent qui servaient au culte, mais il céda sur ce point aux prières des fidèles par respect pour les intentions de ceux qui les avaient donnés. Ses instructions à ses clercs sont pleines de bienveillance, animées d'un zèle éclairé. Le passage suivant montrera que la discipline tolérée par le concile d'Ancyre sur le mariage des clercs n'était pas la discipline ancienne de l'Église syrienne⁹ : « Je vous en prie, par la douceur et l'humilité du Christ, avant tout, évitez la conversation des femmes. Que nul d'entre vous ne se permette de faire habiter avec lui la fille de son père ou la fille de sa sœur ; si c'est possible, et si cela ne vous est pas trop à charge, j'en dis autant de vos mères et de vos sœurs, pour l'honneur de la chasteté.

« Surtout n'abaissez pas votre dignité à prendre des servantes ou des serviteurs laïques : que plutôt votre charge soit honorée par des frères participants de notre mystère, comme il convient aux saints, ou même servez-vous les uns les autres quand l'un de vous demeure avec son collègue, comme il convient à la charité du Christ. »

Il leur recommande aussi de s'abstenir de manger de la chair et de prendre des bains sans nécessité, d'éviter l'avarice, les habits luxueux, les occupations séculières, les procès, les promenades oiseuses ; il leur prescrit au contraire le jeûne, la prière, l'office divin dans l'Église et la lecture des saintes Écritures. On nous dit même « qu'à cause des changements que contenait le Nouveau Testament, il le traduisit du grec en syriaque,

⁹ On voit encore dans le traité de Jean, métropolitain de Darak, sur les mariages des prêtres (VIII^e siècle), que le vœu de l'Église était que « les prêtres fussent vierges, comme les moines ».

exactement, tel qu'il était ». Simple révision sans doute, mais qui montre bien son zèle pour la correction des Écritures.

Il savait punir les clercs indociles, honorer et élever aux grandes charges ceux qui marchaient dans l'humilité, fussent-ils d'une naissance obscure. Mais il comprenait que le bien de son Église dépendait du choix qu'il ferait lui-même de ceux qui devaient l'administrer. Là encore nous retrouvons nos coutumes latines : on croirait lire une page du Pontifical romain : « D'une voix élevée, il proclamait en face de toute l'Église les noms de ceux qu'il faisait entrer dans la cléricature, témoignant au nom de Dieu à tous ceux qui l'entendaient que s'ils connaissaient en eux quelque chose qui fût indigne de Dieu, ils l'indiquassent. » Jamais il ne voulut admettre d'ordination précipitée : il faisait une enquête, exigeait un sincère exercice des vertus chrétiennes, questionnait lui-même les ordinands. « Il voulait, autant que le permet la nature humaine, que les prêtres dans leur ministère fussent comparables aux anges du ciel. »

Son opinion sur l'usage que les clercs devaient faire de leurs biens n'est pas moins digne d'attention : « Pour nous, nous vivons du bien des pauvres, plutôt qu'ils ne sont entretenus par nous, à le prendre en stricte justice ; car les possessions que l'Église reçoit des fidèles, c'est pour l'entretien des orphelins, des veuves et des indigents ; nous, administrateurs, avons simplement le droit de prendre ce qui nous est nécessaire, comme le reste des pauvres. »

L'esprit de ces monitions épiscopales est parfaitement conforme aux canons et constitutions que Rabulas a formulés pour les clercs et les moines, et qui forment le droit canonique de l'Église syrienne.

Outre les recommandations déjà citées pour sauvegarder la chasteté des clercs, il leur interdit de faire des collectes extraordinaires sur le peuple, soit lors des visites épiscopales, soit en l'honneur des saints, de s'occuper de procès, de se mettre aux gages des séculiers, de se rendre à la cour sans sa permission ou de faire usage de lettres fausses au détriment de la justice¹⁰. Un autre canon indique plus nettement encore que les clercs avaient une certaine part à l'administration de la justice. On réserve aux prêtres, s'il y en a, de lire l'Évangile et de donner le signe, c'est-à-dire, suivant M. Bickell, le baptême ou la bénédiction en forme de croix.

Il devra y avoir dans chaque église un évangile *des distincts* : c'est-à-dire, comme l'a fait observer M. l'abbé Martin, les quatre évangiles

¹⁰ Je crois voir dans ces canons deux mots latin *comitatum* et *falsum* simplement transcrits en syriaque. M. Bickell traduit le premier *cimetière*, le second, *lettre de palais*. *Ov.*, pp. 219 et 220.

authentiques, séparés, et non une harmonie comme le *Diatessaron* de Titien. Il est prescrit de rechercher et de brûler les écrits des hérétiques ou de les envoyer à l'évêque, et de faire disparaître les derniers vestiges de l'idolâtrie en coupant les arbres sacrés et en détruisant les restes des temples. Ces prescriptions sont en accord avec la législation théodosienne, et on verra que Rabulas, employant ces matériaux à construire un hôpital, méritait bien de l'humanité.

Ces avis sont adressés principalement aux clercs d'un ordre supérieur, prêtres ou diacres. Il y avait encore à Édesse et dans les environs deux autres classes de personnes consacrées à Dieu : les moines et les clercs d'un ordre inférieur. Les moines sont connus, et nous donnerons tout à l'heure les canons qui les concernent. Les autres sont nommés fils et filles du pacte, car il y en avait des deux sexes, ce qui indique nettement, comme aussi les avis qui leur sont adressés, qu'ils étaient liés par des vœux de religion. Les hommes remplissaient les offices des ordres inférieurs de l'Église, sous la direction des prêtres : ils étaient chantres, sacristains et portiers ; on ne confiait l'administration de l'Église à des laïques qu'à leur défaut ; il leur était interdit de se mettre dans le chœur au rang des prêtres. Rabulas leur faisait les recommandations les plus strictes au sujet de la chasteté, ce qui relève encore l'importance de la chasteté parfaite pour les degrés supérieurs de la cléricature. Il leur donnait même des règlements plus précis qu'aux clercs : « Ses paroles s'étendaient à l'habit, à la chausse, à la coupe des cheveux. »

Les femmes consacrées à Dieu ou filles du pacte semblent avoir été nombreuses. Elles vivaient sous la conduite des diaconesses. Toujours prête, à seconder l'évêque dans ses œuvres de charité, elles étaient ce que sont aujourd'hui les ordres actifs à demi-clôture ou sans clôture. C'est à ces personnes qu'il disait : « Les épouses du Christ ne doivent pas paraître aux yeux des hommes dans la rue sans un voile modeste, ni donner aucun signe de légèreté dans les manières, ni aller à l'assemblée ou à quelque autre lieu convenable, si ce n'est plusieurs ensemble. Il voulait que toutes les filles (spirituelles) de chaque diaconesse vécussent avec elle dans la retraite, la sainteté et la chasteté, car la vie commune pouvait leur servir de gardienne à toutes. »

Ancien anachorète, Rabulas n'oubliait pas ceux qui vivaient dans la solitude, adonnés à la contemplation.

On voit qu'il s'est préoccupé de maintenir les moines dans la ferveur primitive, tout en contenant les excès d'un zèle mal entendu. Il insiste encore sur la chasteté, garantie par la double clôture, c'est-à-dire l'interdiction la plus formelle aux femmes de pénétrer dans les monastères,

et l'interdiction aux moines de sortir, fût-ce pour cause de maladie ou pour s'occuper des affaires de leurs parents. La pauvreté y est recommandée non seulement aux individus qui ne doivent rien posséder en propre, mais encore aux communautés qui doivent éviter même les apparences de l'avarice. Tout en prescrivant aux moines l'attachement aux saints offices et aux saints livres, Rabulas ne voulait pas qu'ils donnassent des décisions d'après l'Écriture aux simples fidèles. Il ne permettait pas qu'on se lançât dans la solitude avant d'être éprouvé par de longues années de vie commune dans l'exercice des vertus. Ce qui sentait la singularité, cheveux longs, cuirasses et chaînes de fer, habits de poil, ne devait pas paraître au dehors.

L'Église a toujours évité la superstition dans le culte des saints : « Il ne doit pas y avoir dans les monastères d'ossements des martyrs ; ceux qui en ont devront nous les apporter ; s'ils sont véritables, on les honorera dans le sanctuaire des martyrs ; sinon, il seront placés au cimetière. »

Un autre abus consistait à donner aux malades une certaine onction destinée à les guérir, mais qui n'était pas l'extrême-onction administrée par les prêtres¹¹. Rabulas ne l'interdit pas entièrement : « Si quelqu'un a manifestement cette grâce, qu'il donne l'onction aux hommes, et s'il y a des femmes qui en ont besoin, qu'on la leur envoie par leurs maris. »

Au contraire, pour l'eucharistie, la prohibition est absolue : « Aucun des frères, s'il n'est prêtre ou diacre, n'aura l'audace de donner la communion. »

Sur ce même point, Rabulas eut à réprimer un abus plus grave encore : l'intérêt du sujet nous fera pardonner d'entrer ici dans quelques détails. La *lettre à Gamalinus* est importante pour l'histoire de la foi et des usages de l'Église syrienne touchant l'Eucharistie.

Un abus étrange s'était introduit parmi les moines du diocèse de Perrha ou des Perrhiens. Ils se vantaient de ne prendre aucun aliment, pas même le pain et l'eau, nourriture frugale des moines les plus austères, afin de se mettre au rang des Paul et des Antoine que Dieu avait miraculeusement soutenus. Cependant il fallait vivre, et ces singuliers religieux avaient imaginé de ne vivre que de l'Eucharistie dont ils faisaient un abus sacrilège, « apaisant leur faim et leur soif avec le propre corps de Notre-Seigneur deux et trois fois dans le même jour ». Rabulas écrivit à l'évêque de Perrha Gamalinus ou Gemellinus une lettre fort vive où il exprime son indignation de pareils scandales.

¹¹ Bickell, *Conspectus Rei Syrorum litterariae*, p. 77.

Ces prétendus ascètes avaient la délicatesse de n'être point satisfaits d'un pain azyme, et faisaient fermenter celui qu'ils consacraient. Rabulas le leur reproche en des termes qui montrent clairement qu'on faisait alors, au moins dans l'Église syrienne, usage de pain azyme pour l'Eucharistie. Au contraire, il ne paraît pas les blâmer de mêler de l'eau chaude au vin dans le calice, mais seulement d'en boire avec excès : indice de l'antiquité de l'usage que les Grecs font de l'eau chaude. Nous voyons également que l'usage était établi de ne point consacrer pendant les jours de jeûne, règle que ces moines ne respectaient pas ; d'ailleurs, ils étaient loin de se contenter de la nourriture eucharistique, comme ils le prétendaient, si bien que Rabulas se vit contraint de rappeler aux règles les plus élémentaires de la tempérance des ascètes affamés de réputation, que la vaine gloire ne suffisait pas à rassasier. Nous avouons sans détour que nous ouvrons ici une parenthèse, car un fragment de cette lettre soulève une grave question : quelle était la foi de Rabulas touchant l'Eucharistie ?

Voici le passage incriminé¹² : « Ceux qui mangent avec foi le pain sanctifié, en lui et avec lui mangent le corps vivant du Dieu sanctificateur, et ceux qui le mangent sans foi reçoivent une nourriture semblable au reste de ce qui entretient le corps. Car si ce pain était enlevé par violence et mangé par des ennemis, ils mangeraient un pain ordinaire, parce qu'ils n'auraient pas la foi qui fait sentir sa douceur. En effet, le palais goûte le pain, mais c'est la foi qui goûte la vertu cachée dans le pain. Car ce que nous mangeons n'est pas seulement le corps de celui qui nous vivifie, comme nous le disions tout à l'heure, mais ce à quoi nous participons avec lui, selon notre croyance. La vertu qui n'est pas mangée est participée avec le pain qui est mangé et devient une seule chose pour ceux qui la reçoivent ; de même que des noms secrets sont unis aux eaux visibles, pour enfanter un nouvel homme, car au-dessus des eaux qui paraissent, l'Esprit couve secrètement et engendre le nouvel homme à l'image de l'Adam céleste. »

On aura sans doute été frappé de la parenté de ce langage avec celui de Ratramne de Corbie, et la comparaison entre l'Eucharistie et le Baptême qui se trouve dans les deux auteurs n'est pas ce qui les rend plus faciles à expliquer. Cependant les expressions de Rabulas sont beaucoup moins dures que celles de Ratramne¹³ : Il ne faut pas oublier que, dans cette même lettre, il nomme à chaque instant l'Eucharistie le corps et le sang de Jésus-Christ, qu'il oppose la dignité « du corps vivifiant de Dieu le Verbe » aux pains de proposition d'une substance terrestre ; « ce n'est donc pas du pain dans le

¹² Joseph-Simonius Assemani [(1687-1768) savant orientaliste], *Bibl. Or.*, I, p. 413 ; jusqu'à présent, on attribuait cette lettre à Paul d'Édesse, évêque monophysite du VI^e siècle.

¹³ Noël Alexandre [(1639-1724) historien ecclésiastique et théologien janséniste français] défend son orthodoxie.

corps du Christ, comme il leur paraît, mais dans le pain est le corps du Dieu invisible, comme nous le croyons et le recevons simplement comme corps ».

Il faut donc expliquer ce qui précède, et tout cela s'entend naturellement dans la doctrine de la transsubstantiation. Ce n'est plus comme le pain de proposition une substance terrestre ; cependant les accidents demeurent, « le palais goûte le pain ». Mais il y a de plus ce que saint Thomas appelle *rem sacramenti*, la grâce que la foi seule peut goûter : « Ce que nous mangeons n'est pas seulement le corps de celui qui nous vivifie, mais ce à quoi nous participons, c'est-à-dire la grâce. » C'est à cette grâce reçue dans l'Eucharistie qu'il convient de comparer la grâce du Baptême : Rabulas ne dit nulle part que Jésus-Christ est dans le pain comme l'Esprit est dans l'eau du Baptême, il compare seulement les grâces produites par ces deux sacrements.

Concluons avec M. Bickell que si la lettre à Gemellinus émane de Paul, évêque monophysite d'Édesse, « toute la patristique syrienne n'offrirait pas même une apparence de contradiction à la doctrine catholique sur l'Eucharistie »¹⁴.

Revenons à nos moines.

Ces abus énormes sans doute, mais isolés, annonçaient la décadence de la vie religieuse en Orient : elle florissait cependant encore.

Religieux et religieuses s'employaient au soin des malades : là, comme ailleurs, le christianisme et le zèle d'un saint opérèrent leurs merveilles de charité ; nous voyons apparaître, à Édesse, les frères hospitaliers et les sœurs de charité :

« Il fit une réforme importante dans l'hôpital de la ville, car avant lui il n'en avait que le nom et point l'office. Il lui assigna des terres déterminées parmi les biens de l'Église, afin que leurs revenus pourvussent à ses dépenses, ce qui permit de lui faire des legs.

« Le plus dégoûté n'eût pas refusé de se nourrir des aliments variés que ses soins fournissaient aux malades. On n'aurait su reconnaître qu'il y avait là des malades et des blessés, tant était grande la propreté qui régnait par ses ordres. Les lits étaient agréables à voir avec leurs molles couchettes : on n'y voyait jamais de couvertures viles ou sales. Des diacres fidèles et diligents prenaient soin de leur traitement avec des frères pleins de charité.

¹⁴ Bickell, p. 253.

« Il fit de même pour l'hôpital des femmes. Celui-ci n'existait même pas du tout. Ce fut par ses ordres qu'on le bâtit avec les pierres de quatre temples d'idoles détruits dans la ville par son ordre. Il lui donna pour supérieure une diaconesse avec des religieuses.

« Il avait une sollicitude spéciale des pauvres lépreux qui habitaient hors de la ville comme un objet d'horreur et d'abjection : il leur préposa un diacre avec des frères pour les servir.

« Lui-même s'appliquait au soulagement de leurs âmes. Combien de fois pour leur consolation ne donna-t-il pas le saint baiser de paix à ces lèvres rongées par la lèpre ? Il les encourageait à ne pas défaillir sous l'épreuve divine, les excitant plutôt à rendre grâces à Notre-Seigneur de leurs souffrances, leur disant : « Souvenez-vous, mes frères, de ce qui est écrit : "Pour avoir supporté des maux Lazare a été jugé digne de reposer dans le royaume sur le sein d'Abraham." »

C'était encore une œuvre de charité d'attaquer fortement la passion du cirque et du théâtre.

Il interdit expressément et absolument « ces spectacles honteux où les bêtes féroces répandaient le sang humain dans le stade », et la raison qu'il en donnait est touchante : « Se peut-il que, dans une ville chrétienne, des hommes qui mangent le corps de Dieu et boivent son sang dans la foi aillent voir déchirer par les bêtes la chair de leurs frères ? »

Au milieu des sollicitudes de la vie active, Rabulas n'oublia jamais qu'il avait été moine et conserva dans l'épiscopat l'austérité de sa première ferveur. Le tableau de cette dure existence est tracé avec admiration par notre auteur, qui ne semble pas garder rancune à son prélat d'avoir soumis son entourage à si maigre régime, que « la pâleur de ses traits et l'aspect de ses compagnons suffisaient à indiquer à la seule vue ces pratiques austères ». Nous sommes habitués au récit de ces merveilles par la vie des moines de Nitrie : il n'est pas moins admirable de voir ce métropolitain se contenter des trois onces de pain, avec un simple plat de légumes, et envoyer aux malades et aux blessés de l'hôpital ce que les fidèles lui destinaient. – Un plat de verre, une écuelle de terre avec une cuiller en bois suffisaient à son humble table ; une tunique de poil et un simple manteau étaient son vêtement ordinaire ; pour le service de l'Église il avait un burnous (birounah) l'hiver, une chasuble plus légère, l'été. Les souvenirs de sa vie monastique le poussaient encore vers la solitude.

« Il prenait, de temps en temps, une semaine pour la prière continuelle. Il se séparait alors des hommes et se retirait dans un lieu écarté

de son habitation, se déroband à la vue de ses commensaux : il cessait alors de lire pour se recueillir pleinement dans le doux repos de ses pensées. »

Cela même ne contentait pas, ou plutôt ravivait son ardeur contemplative : « Chaque année, pendant quarante jours, il quittait la ville et prenait son vol pour fuir dans son monastère de Kennesrin. » Il aimait d'ailleurs à se trouver avec les moines ; dans chaque monastère il avait sa cellule, il vénérât les reliques des anciens pères « dont les ossements répandaient la bonne odeur du Christ » ; il se recommandait à leurs prières, montrant ainsi sa foi en l'intercession des saints.

Tant de vertus accompagnées du don des miracles ne restèrent pas sans résultat. La vénération publique se porta bien souvent à couper ses habits, qu'on se distribuait comme un gage précieux de la bénédiction divine. On aimait aussi à donner aux enfants le nom de Rabulas.

Il était devenu, comme tant d'autres évêques de ce siècle, l'appui des pauvres et des opprimés, et le véritable magistrat de la ville. Les désordres n'étaient pas rares, sur cette frontière toujours disputée entre les Romains et les Perses.

Rabulas semble avoir joué à Édesse le rôle de défenseur de la cité, si glorieusement porté par nos évêques de Gaule pendant les invasions barbares : « De son temps, les soldats non seulement s'abstenaient de faire du tort aux artisans et du désordre dans les campagnes, ils étaient même comme contraints d'honorer le caractère sacerdotal en ceux qui en étaient revêtus, fussent-ils d'une humble apparence. Qui eût osé, de son temps, piller un misérable, faire tort à un pauvre ou vexer son prochain ? » Un passage du texte, malheureusement illisible en partie, nous montre cette influence s'étendant même sur les magistrats et les détenteurs du pouvoir qui n'osaient plus protéger les crimes des grands ou disputer ses droits à l'évêque. Sa vigilance s'étendait naturellement d'une manière particulière sur les mariages. « Il ne consentit jamais qu'un homme prît pour femme la fille de son frère ou la fille de sa sœur ; moins encore qu'un homme renvoyât sa femme sous aucun prétexte ; cela ne pouvait aucunement se faire s'il en était averti, car il ne permettait pas qu'on fît rien contre la volonté de Dieu. » Indice assurément remarquable de l'opinion primitive de l'Église orientale sur le divorce, et qui nous conduit à interpréter un canon du même Rabulas permettant la séparation en cas d'adultère, d'une simple séparation, non véritable divorce autorisant un second mariage.

« Son zèle pour la justice, et la pénétration de son esprit lorsqu'il rendait sa sentence le firent comparer à Moïse ; son ardeur à défendre la foi

et à ramener les hérétiques, à Josué et à Josias. Car le pays d'Édesse envahi par l'hérésie ressemblait à la terre de Canaan. »

La simple énumération des sectes suffit à nous donner une idée de la tâche qui lui incombait.

À cette époque, il y avait encore, en Syrie, beaucoup de partisans de Bardesanes, dont la doctrine se transmettait avec les chants qu'il avait composés : on y trouvait des Marcionites, quelques Manichéens, des Borgoronites, secte particulièrement impure, que Rabulas chassa de son diocèse, des Audiens, secte récemment fondée en Syrie, qui possédait une hiérarchie, des Massiliens : tous furent ramenés à l'Église, leurs temples détruits ou consacrés au culte catholique. On était alors sous l'empire des lois d'unité, auxquelles la maison de Théodose fut toujours fidèle : Rabulas put donc recourir légalement à l'appui du pouvoir dans cette lutte contre l'hérésie ; cependant son biographe attribue son succès à la persuasion, à sa douceur et à sa miséricorde. Il n'excluait même pas les Juifs de ses aumônes et eut la consolation d'en amener un grand nombre à la foi.

Le biographe de saint Alexandre nous fournit un autre trait. Il y avait à Édesse des écoles où l'on admettait les enfants des environs, fussent-ils fils de païens. Rabulas les faisait venir deux fois par mois, les catéchisait et les baptisait avant de les renvoyer dans leur patrie.

« Le troupeau de Rabulas ne formait plus qu'un seul corps, le corps de l'homme parfait », lorsque éclata la grande controverse théologique sur la personne du Christ et le titre de Mère de Dieu, qu'on doit donner à Marie.

III.

Notre intention n'est pas de raconter, même sommairement, des faits bien connus. On sait comment le concile d'Éphèse, trop hâtivement tenu sous la présidence de saint Cyrille représentant le pape saint Célestin, fut troublé par le mécontentement de Jean d'Antioche soutenu par les évêques de son patriarcat¹⁵. Nous avons cependant promis d'insister sur le rôle de Rabulas.

On l'a toujours rangé parmi les évêques orientaux qui suivirent le parti de Jean d'Antioche. Il n'aurait rompu avec eux qu'après le retour de

¹⁵ On est obligé de reconnaître que saint Cyrille alla trop vite, et que Jean put se plaindre de n'avoir pas été attendu. [Note de 1914.]

Jean à Antioche et de saint Cyrille à Alexandrie, c'est-à-dire dans l'hiver de 431 à 432. Cette opinion s'appuie très fortement sur ce fait que le nom de Rabulas se trouve au bas de deux lettres envoyées par les dissidents, la première au peuple d'Hiérapolis, la seconde à leurs délégués à Constantinople¹⁶.

Les documents publiés par Overbeck prouvent très nettement, comme l'a fait remarquer Bickell, que si Rabulas a eu quelque complaisance pour son patriarche, il a du moins dès le principe partagé la manière de voir de saint Cyrille. Peut-on aller plus loin et douter que Rabulas ait même pris part au schisme ? Il faudrait pour cela infirmer l'argument tiré des signatures. Or, il ne suffit pas d'alléguer sans preuves la bonne foi assez suspecte des Grecs ; mais il y a des raisons positives de croire que les Orientaux ont grossi le nombre de leurs adhérents.

Je cite l'autorité des partisans de saint Cyrille, le vrai concile d'Éphèse. D'après eux, le conciliabule de Jean, qui le 26 ou le 27 juin 431, jour de sa première séance, ne comptait que quarante-trois évêques, est toujours allé en diminuant. Le concile donna deux listes de ces évêques : Rabulas ne figure ni dans celle du 1^{er} juillet, ni dans celle du 17 juillet. Ne peut-on dès lors supposer que les partisans de Jean ont enflé leurs listes et signé pour les membres du patriarcat absents, afin d'atteindre le chiffre de cinquante-trois signataires dans la première lettre, de quarante-deux dans la seconde, sans compter les huit partisans du schisme auxquels elle est adressée ?

Ce n'est là qu'une conjecture et je ne me la permettrais pas, si les documents nouvellement produits ne nous montraient dans Rabulas un adversaire résolu de Nestorius dès l'origine de la controverse ; nous faisons allusion à sa lettre à André de Samosate et à son homélie prononcée dans l'église de Constantinople devant le tyran lui-même, c'est ainsi que le biographe de Rabulas nomme Nestorius ; on doit donc, ou supposer que les dissidents ont ajouté quelques signatures, ou admettre une inconcevable légèreté dans cet évêque auquel saint Cyrille a pu écrire : « Votre piété s'est toujours signalée, mais surtout dans ce temps où vous êtes pour tous les Orientaux la colonne et le fondement de la vérité », auquel il soumettait ses écrits, et dont il faisait lire « les lettres devant tout le clergé et les évêques assemblés à Alexandrie, leur montrant ainsi que le Christ ne dort pas, mais qu'il a partout des luminaires qui remplissent le lieu de vie ».

¹⁶ Jean Hardouin, p. 1532 et p. 1537.

Voici l'importante lettre à André de Samosate¹⁷, de l'hiver 430-431 ; elle nous ramène au récit de la vie de Rabulas.

« Lettre de M^{gr} Rabulas à André de Samosate :

« À mon Seigneur très honoré et ami de Dieu l'évêque André, Rabulas. Je désirais beaucoup rencontrer votre Révérence ; mais tantôt une maladie qui m'est survenue, tantôt les rigueurs de l'hiver, tantôt la répugnance de votre Révérence m'en ont empêché. Peut-être si nous avions pu discuter ensemble amicalement nous aurions évité d'être froissés par des nouvelles venues de loin. Mais aujourd'hui, je suis contraint d'écrire à votre Révérence au sujet d'un traité qui m'est tombé dans les mains et qui contient la réfutation des douze propositions rédigées par le révérend Cyrille, évêque. D'abord je pensai que ce livre était du vénérable Nestorius, car il contenait manifestement les propres doctrines pour lesquelles nous le blâmons tous ; aussi lorsqu'on nous a affirmé que ce livre est de votre Sainteté, nous avons été surpris. Il convient donc que je vous écrive afin d'être éclairé par la réponse de votre piété. Car la distinction des natures, surtout après l'union, m'émeut beaucoup puisqu'elle introduit deux fils au lieu d'un, comme l'a dit l'admirable Anastase au milieu de Constantinople : je confesse le Père, le Fils et l'Esprit Saint et Notre-Seigneur Jésus-Christ : or, je suis loin d'adhérer à tout cela, et¹⁸ j'accepterais et supporterais tout avec joie plutôt que de communiquer à un tel blasphème. »

On voit par cette lettre que s'il fallait soupçonner Rabulas de n'avoir pas eu des idées très précises sur l'union de la divinité et de l'humanité en Jésus-Christ, il serait plus facile de le convaincre de tendances monophysites que d'idées nestoriennes. Cependant il faut se souvenir qu'Eutychès n'avait pas encore paru, et que saint Cyrille avait admis l'expression d'union physique, qui, dans sa pensée, signifiait union réelle de subsistance et peut-être d'existence, à la différence de l'union morale de Nestorius ; comme les thomistes disent prémotion physique pour exprimer cette idée que Dieu meut la volonté non seulement par des attrait objectifs, mais par une véritable impulsion¹⁹. La même explication doit être donnée aux expressions du biographe rapportant la doctrine prêchée par Rabulas pour combattre l'erreur nouvelle. Il affirme nettement que les propriétés de chaque nature restent intactes. Voici d'abord l'exposé de l'erreur

¹⁷ *Codex maximæ auctoritatis manu nitida scribæ Edesseni anno græcorum 873 (A. D. 562) confectus, epistolam Rabulæ ad Andream Samosatenum, Cyrilli Alexandrini ad eundem et Theodoretum. Andreae responsum ad Rabulam et partem epistolæ Rabulæ ad Cyrillum continet* (Overbeck, *Codicum descriptio*, p. XIX).

¹⁸ Bickell traduit : « Car je ne puis accepter et supporter avec joie rien de semblable, ni me rendre participant de tels blasphèmes. »

¹⁹ Après les travaux récents il est inutile de signaler l'insuffisance de cette explication. [Note de 1914.]

nestorienne, peut-être légèrement exagérée : « Je frémis, seulement en rapportant les blasphèmes que Nestorius osait proférer : « la bienheureuse Marie n'est pas la mère de Dieu ; elle n'a engendré que l'homme : car si Marie est la mère du Fils, Élisabeth sera la mère de l'Esprit Saint. » Il osa dire que le Fils avait habité en Jésus comme l'Esprit en Jean. C'était le serviteur né de la femme, qui avait souffert selon sa nature ; et le Fils habitant en lui faisait des miracles. »

Rabulas s'émut et réfuta cette doctrine qu'il appelait un nouveau Judaïsme, à l'aide des écritures. On remarque avec intérêt ce passage de Baruch²⁰ : « Notre Dieu a paru sur la terre et a conversé avec les hommes », cité sous le nom de Jérémie²¹.

Il ajoutait sa propre profession de foi : Jean a dit : « Au commencement était le Verbe et le *Verbe s'est fait chair*, non en changeant de nature, loin de nous cette pensée, mais lui, Seigneur de l'univers, a pris la forme de l'esclave, en devenant un homme parfait ; il n'a pas non plus cessé d'être Dieu, mais les propriétés de sa divinité et de son humanité sont conservées, et il est un, nature et personne du Fils éternel comme il était avant de prendre un corps ; ainsi il a souffert dans la chair, parce qu'il l'a voulu, lui qui naturellement ne pouvait souffrir. » Si ces expressions ne sont pas claires, il faut s'en prendre à l'imperfection du langage théologique en formation, mais le dogme est évidemment orthodoxe, et on ne peut qu'admirer le zèle pieux avec lequel l'évêque d'Édesse, fidèle aux traditions de l'Église syrienne si dévote à Marie, ne cessait de redire : « Marie la sainte est vraiment mère de Dieu », elle que, dans une de ses poésies, Rabulas disait être « parfaitement sainte ou sainte de toutes manières ».

Cette clairvoyance et cette intrépidité ne l'abandonnèrent pas à Constantinople où le conduisit certaine circonstance inconnue. « Il attaqua ouvertement l'erreur ancienne de ce nouveau Juif ; quoique cet argent réprouvé fût doré dans l'épiscopat et qu'il fût assis, gonflé d'une insolence arrogante sur le trône élevé de sa puissance ; face à face, en présence de toute l'Église assemblée, d'une voix forte et sans fausse honte, il proclama avec droiture les paroles de vérité, aux oreilles du tyran. » C'est sans doute une partie de ce discours qu'Overbeck nous a fait connaître. Le saint évêque avoue sans détour son embarras à parler dans une église si célèbre : « Car je ne suis qu'un villageois, habitant avec les villageois et la plupart du temps ne m'exprimant qu'en syriaque, comment saurais-je enseigner cette église qui pourrait être la maîtresse de toutes les autres ? Je n'ai pas l'habitude d'écrire mes homélies, pour les apprendre et les réciter ; mais ce que la

²⁰ Baruch, III, 28.

²¹ Les Syriens considéraient donc le livre de Baruch comme canonique, il était compris dans les œuvres de Jérémie.

grâce fait naître dans mon cœur, je le dis sans préparation au peuple de Dieu. » Aussi bien, il aimerait mieux entretenir les fidèles des deux préceptes de l'amour, « voilà ce qui est utile à l'édification : car n'est-ce pas un scandale que de voir les simples fidèles discuter sur la nature de Dieu jusque dans les places publiques ? C'est là un fruit des intrigues de Satan qui nous a fait déchoir de notre premier état ».

On remarquera avec intérêt, à cause des rapports étroits entre le pélagianisme et le nestorianisme, que l'évêque d'Édesse affirme qu'à la suite de notre chute volontaire « notre intelligence s'est obscurcie ; par son Incarnation et sa Passion, Notre-Seigneur qui est notre salut à tous, nous a donné un secours puissant qui fortifie notre infirmité : ce n'est pas seulement pour nous une lumière, mais encore une vertu pour l'accomplissement de ses préceptes ».

Mais les circonstances exigeaient une profession de foi : « Je suis donc obligé de parler devant vous de ces choses qu'il faudrait seulement glorifier en silence. L'objet de votre recherche est donc de savoir si la Vierge Marie est vraiment mère de Dieu, ou si elle n'en a que le titre, ou si elle ne doit pas même le porter ; nous, donc, disons à haute voix et sans crainte que Marie est mère de Dieu, et que c'est à bon droit qu'on lui donne ce titre, car elle a été sur la terre mère du Verbe de Dieu, par son choix, lui qui par nature n'avait pas de mère dans le ciel. Car ce Dieu a envoyé son fils, et il a été de la femme, s'écrie l'apôtre. Si donc quelqu'un ose dire qu'elle a engendré le Verbe de Dieu selon la nature, non seulement l'expression est impropre, mais cette confession de foi est fautive, car nous appelons la Vierge sainte mère de Dieu, non parce qu'elle a engendré naturellement la divinité, mais parce que le Verbe de Dieu devenu homme est né d'elle. » Cette dernière formule paraît très heureuse ; on voit donc que, lorsque Rabulas concluait : « il n'y a pas eu l'un dans l'autre, mais il est demeuré un celui qui était de toute éternité », il faisait allusion à l'unité de substance, ou résolvait comme saint Thomas la question « *Utrum in Christo sit unum esse* ».

Il ne suffisait pas de prémunir le peuple, attaché d'ailleurs aux prérogatives de Marie. Rabulas « n'hésita pas à découvrir l'erreur de Nestorius aux empereurs fidèles et amis du Christ ».

Cet évêque avait conservé une indépendance toute monastique. Il fit honorer son caractère par un beau trait de délicatesse. Il avait accoutumé de recevoir à Édesse d'abondantes aumônes, même des grands de l'Empire d'Occident : à Constantinople, il ne voulut rien recevoir quoiqu'on lui apportât de l'or, des habits et des bijoux, « afin, disait-il, qu'ils ne puissent

croire que j'ai cherché un prétexte emprunté pour me faire voir et recevoir des présents ».

Il ne cessa de combattre à son retour l'impiété nouvelle, « jusqu'à ce que le bon Pasteur se levât contre elle dans un jugement définitif par l'entremise des saints évêques du Midi et de l'Occident qui, sous la conduite du Saint-Esprit, retranchèrent Nestorius et l'expulsèrent de l'ordre épiscopal, le réservant au juste jugement de Dieu où il rendra compte avec ceux qui tiennent pour lui ! »

Le biographe passe sous silence les événements qui suivirent, annonce « que les quarante-six lettres écrites aux évêques, aux empereurs, aux grands et aux moines, lettres qu'avec l'aide de la grâce nous travaillons à traduire du grec en syriaque, suffiront à faire connaître son zèle ». Ces lettres ne nous sont point parvenues. Mais la vigueur avec laquelle Rabulas poursuivit le nestorianisme, au moins après la conclusion du concile, nous est connue par les lettres de ceux qui se disaient les victimes de son zèle intempérant.

Rabulas n'hésita pas à tenir un synode pour condamner avec Nestorius celui qu'il considérait comme le vrai père de l'hérésie, Théodore de Mopsueste. Les écrits de Nestorius étant condamnés par l'autorité impériale, on traduisit en syriaque Théodore et Diodore. Rabulas depuis longtemps avait vu le danger de ces doctrines ; ce sont ses ennemis mêmes qui le proclament en attribuant son zèle contre Théodore à une vieille rancune. Au surplus, l'Église syrienne est unanime sur cette question ; une lettre de Philoxène de Maboug²², publiée par M. l'abbé Martini²³, donne là-dessus de curieux détails. Pour les Syriens, Nestorius n'a été que le vulgarisateur de Théodore, et Rabulas se félicite même, dans sa lettre à saint Cyrille, de voir cette plaie secrète devenue moins redoutable en se montrant au dehors. Mais si Théodore avait ses ennemis, il avait ses admirateurs. Un prêtre d'Édesse, Ibas, si célèbre par sa lettre au persan Maris, se plaignait amèrement, soit dans cette lettre, soit dans une autre, adressée à André de Samosate, des agissements de celui auquel il devait succéder comme évêque d'Édesse. « Ce tyran de notre cité, dit-il, non content de persécuter les vivants, se permet d'anathématiser les morts. » Origine obscure de la fameuse querelle des trois chapitres ! André, consulté sur la ligne à tenir contre l'audacieux qui se séparait de tous les orientaux, en référa à Jean d'Antioche, qui rompit à son tour la communion avec Rabulas. Celui-ci pouvait s'en consoler par l'amitié de saint Cyrille, dont nous avons déjà cité

²² Philoxène prétend que Nestorius et Théodore étaient cousins germains et Perses d'origine.

²³ *Syro-chaldaicæ Institutiones*, p. 71 [éd. Maisonneuve et socii, librairie-Editoribus, Paris, 1873].

la lettre, et put d'ailleurs se réjouir avant sa mort de voir l'union rétablie, André de Samosate étant venu se réconcilier avec son métropolitain avant même que saint Cyrille et Jean d'Antioche eussent conclu la paix.

Dès lors, le saint évêque pouvait dire : « J'ai combattu le bon combat, j'ai accompli ma course, j'ai gardé ma foi. »

« Il tomba malade et, quoiqu'il fût souvent souffrant, il annonça que son heure était venue. Sa charité redoubla, il envoya dès lors toutes les aumônes qu'il distribuait d'ordinaire dans un temps plus long ; elles pénétrèrent jusqu'à Jérusalem, suivant la recommandation de l'apôtre, mais elles s'adressèrent aussi à ses clercs. Plein de confiance dans la miséricorde et la justice de Dieu, il ne cessa de prier dans la souffrance ; au moment de sa mort il dit : « Je remets mon esprit dans la main de Dieu », signa son visage de la croix, bénit avec amour ceux qui étaient devant lui et rendit avec joie son âme à son Seigneur (7 août 435). »

Nous ne suivons pas notre biographe dans le récit des funérailles du saint évêque. Il a su rendre la douleur de la cité ; peut-être même lorsqu'il s'écrie : Qui nous rendra un tel pasteur ? Gémissait-il de voir le trône épiscopal occupé par Ibas.

Les querelles théologiques allèrent s'envenimant de plus en plus dans cette terre des saints : longtemps encore cependant Rabulas demeura célèbre par son culte pour la mère de Dieu : il n'avait pas seulement défendu sa prérogative, il l'avait chantée dans ses hymnes, faisant alterner ses louanges avec celles des martyrs, de l'Eucharistie et de la Résurrection, avec la prière pour les morts et les sentiments de la pénitence. On lira avec plaisir ces antiques morceaux de liturgie syrienne.

De la mère de Dieu :

« Salut, parfaitement sainte, mère de Dieu, Marie ! Trésor glorieux et précieux de toute la terre ! Lumière étincelante et brillante, asile de l'incompréhensible, temple très pur du créateur de l'univers. Salut ! Par toi nous avons connu celui qui porte le péché du monde et le sauve. »

Des martyrs :

« Martyrs bénis, grappes raisonnables, votre vin a réjoui l'Église. Ô vous ! Luminaires glorieux et divins, vous apprenez à combattre joyeusement les épreuves. Lorsque les saints se placèrent au banquet des souffrances, ils burent tous de ce vin nouveau que foula le peuple au Golgotha, et apprirent les trésors cachés de la maison de Dieu ; aussi nous célébrons les louanges du Christ : béni soit le Christ qui a enivré les saints du sang de son côté. »

De l'Eucharistie :

« C'est un mystère céleste, révélé et expliqué aux peuples, aux familles, aux tribus ; c'est le sacrifice expiatoire qui s'est offert au sommet de la croix, en qui ont été pardonnés les fils de l'Adam terrestre. En haut, dans le ciel, les anges le servent ; en bas, sur la terre, la poussière le reçoit. Réjouis-toi, épouse, fille du peuple, en ton fiancé devenu nourriture et breuvage pour toi et pour tes enfants ; chante donc et dis : Christ qui nous as sauvés par ton sang, Seigneur, gloire à toi. »

On a remarqué que l'Eucharistie est considérée comme un sacrifice ; les passages suivants ne sont pas moins caractéristiques sur l'utilité des prières pour les morts : c'est le *requiem* de l'Église catholique.

Des morts :

« Le Christ, notre consolation et notre espérance, viendra dissiper nos tristesses, lui dont toutes les générations et les tribus de la terre attendent l'avènement ; c'est pourquoi, ô mon Seigneur, ô toi qui aimes les hommes, donne le repos dans ta miséricorde à tes serviteurs qui se sont endormis dans ton espérance. Ne vous attristez pas, vous qui dormez dans la poussière, de la corruption de vos membres ; car ce corps vivifiant que vous avez mangé, ce sang expiatoire que vous avez bu, peut vous ressusciter et revêtir vos corps de gloire ; c'est la voie et le pont sur lequel vous passerez la terre de l'horreur. Christ, qui est venu pacifier dans ton sang les hauteurs, les profondeurs et tous les points du monde, donne le repos, mon Seigneur, aux âmes de tes serviteurs dans l'éternité que tu nous as promise. »

De la pénitence :

« Reçois dans ta miséricorde notre demande, notre service, nos prières, et donne-nous un cœur plein d'amour et une langue qui chante ta gloire ; que les paroles de nos lèvres et de nos langues ne soient pas, mon Seigneur, nuit et larmes ; dans la miséricorde de ta suavité, pardonne les péchés de mon âme misérable, et je te rendrai grâce et je te louerai ainsi que ton Père et l'Esprit Saint. »

Terminons cette étude comme l'humble scribe d'Édesse :

« Fin avec l'aide de Notre-Seigneur, et priez pour le pécheur qui a transcrit²⁴. » ♦

www.mj-lagrange.org

²⁴ Une lettre de M^{gr} Rabulas Ephrem Rahmani, évêque titulaire d'Édesse (Mardin, 4 mai 1888), atteste que « l'Église syrienne a toujours considéré Rabulas comme un de ses saints les plus célèbres et, ainsi que l'attestent ses anciens et récents calendriers, elle a désigné le 17 décembre à sa mémoire ».

Lettre adressée au R. P. Dumini, missionnaire dominicain à Mossoul.